

Service : Assemblées - Direction Générale
Tél : 04 66 56 10 04
Réf : PC/VS

N°25_02_03

**EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU SAMEDI 15 MARS 2025

Convoqué le vendredi 7 mars 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, le samedi 15 mars 2025 à 10h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Madame Léa BOYER est nommée secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (41) : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Alain BENSAKOUN, Martine MAGNE, Jean-Claude ROUILLO, Catherine LARGUIER, Christian CHAMBON, Michèle VEYRET, Alain AURÈCHE, Marie-Claude ALBALADEJO, Pierre MARTIN, Raphaële NAVARRO, Aimé CAVAILLÉ, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Marie-José VEAU-VEYRET, Rose-Marie SOUSTELLE, Hélène CAYRIER, Bruno MAZUC, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Soraya HAOUES, Fabienne FAGES-DROIN, Laurent RICOME, Ysabelle CASTOR, Valérie MEUNIER, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Cyril LAURENT, Méryl DEBIERRE, Nicolas PERCHOC, Léa BOYER, Béatrice LADRANGE, Jean-Michel SUAU, Paul PLANQUE, Naïma GUERNINE, Arnaud BORD, Aurélie CLOT-WAGNER, Yves TOURVIEILLE, Marie THOMAS, Christophe CLOT.

POUVOIR (1) : Marie-Christine PEYRIC (pouvoir à Michèle VEYRET).

ABSENT EXCUSÉ (1) : Arnaud BORD.

OBJET : Élection des Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2,

Vu le Code Électoral, et notamment son article L66,

Vu la délibération n°25_02_02 du Conseil Municipal du 15 mars 2025 portant fixation du nombre des Adjoints au Maire à 12,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des Adjoints au Maire.

Considérant que le Conseil Municipal a décidé de fixer à xx le nombre des Adjoints au Maire,

Considérant que les Adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un,

Considérant qu'après présentation des listes des Adjoints au Maire, il est procédé au vote.

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 4. |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) | 38 |
| c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] | 36 |
| f. Majorité absolue | 19 |

LISTE ÉLUE : Max ROUSTAN - Nombre de voix : 36

Numéro	Prénom et NOM
1 ^{er} Adjoint	ROUSTAN Max
2 ^{ème} Adjoint	PEYRIC Marie-Christine
3 ^{ème} Adjoint	BENSAKOUN Alain
4 ^{ème} Adjoint	MAGNE Martine
5 ^{ème} Adjoint	ROUILLOON Jean-Claude
6 ^{ème} Adjoint	LARGUIER Catherine
7 ^{ème} Adjoint	CHAMBON Christian
8 ^{ème} Adjoint	VEYRET Michèle
9 ^{ème} Adjoint	AURECHE Alain
10 ^{ème} Adjoint	ALBALADEJO Marie-Claude
11 ^{ème} Adjoint	MARTIN Pierre
12 ^{ème} Adjoint	NAVARRO Raphaële

Votants : 42
Liste Max ROUSTAN : 36 voix
Bulletin(s) Nul(s) : 2
N'ont pas pris part au vote : 4
 Mme Béatrice LADRANGE,
 M. Jean-Michel SUAU
 M. Paul PLANQUE,
 Mme Naïma GUERNINE.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Christophe RIVENQ

